Points abordés lors de l'intervention du maire Alexandre Joly, le vendredi 15 mai 2020.

Réouverture des écoles

La Ville de Houilles a appliqué toutes les mesures nécessaires en matière de protocole sanitaire pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants déclarées prioritaires et leurs enseignants dans toutes les écoles de la commune. Il est à noter que les effectifs scolaires sont décidés par l'Éducation nationale.

Médiathèque : mise en place d'un prêt à emporter

En attendant de pouvoir vous accueillir en toute sécurité le public dans ses locaux, la médiathèque offre un nouveau service sur rendez-vous aux usagers en proposant, à partir du 19 mai, un système de « prêts à emporter » sur rendez-vous.

Il convient d'appeler le 01 30 86 21 20 pour faire son choix de documents, avec un conseil au lecteur, et sur rendez-vous de venir les récupérer.

Le retour des documents peut se faire dans la boite de retours, soit lors de votre rendez-vous de "prêts à emporter" ou durant toute la journée jusqu'à la fermeture. Les documents rendus seront stockés pour décontamination 10 jours afin de pouvoir être empruntés à nouveau sans risque.

Plus d'informations sur www.boucledesmediatheques.fr

Réouverture du marché alimentaire de Houilles

L'objectif est d'ouvrir le marché alimentaire, le samedi 23 mai, sous réserve que les consignes nationales n'évoluent pas d'ici là. La Ville de Houilles travaille activement dans ce sens en collaboration avec les commerçants du marché pour mettre en place un dispositif adapté conforme aux règles sanitaires. Plus d'informations seront bientôt communiquées sur les conditions de sa réouverture.

Règles de stationnement

Le stationnement payant sur voirie est gratuit jusqu'au 31 mai 2020 sur l'ensemble de la commune.

Distribution de masques de protection

Après avoir distribué des masques de protection - une centaine de milliers au total - aux professionnels chargés d'assurer la crise sanitaire, aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables, la Ville va procéder, autour du 20 mai, à une distribution de masques lavables en tissu (normes AFNOR) à l'ensemble des foyers ovillois. La distribution sera effectuée par des bénévoles et les élus locaux dans les boîtes aux lettres, à raison de deux masques par foyer.

Pour faciliter la distribution, il est demandé aux gardiens, aux syndics et aux bailleurs d'indiquer les codes d'accès aux résidences par mail : houillescitoyenssolidaires@ville-

houilles.fr
(Les données recueillies sont confidentielles afin de respecter l'ensemble des principes du RGPD. Elles ne seront pas communiquées et seront détruites à l'issue des opérations de distribution).

Fin juillet, une nouvelle distribution pourra être effectuée grâce à une livraison de 60 000 masques lavables.

Modalités d'inscription pour l'Atelier 12

Les réinscriptions aux cours d'arts plastiques et de théâtre de l'Atelier 12 auront lieu à partir du mardi 25 août jusqu'au vendredi 4 septembre. Les nouvelles inscriptions débuteront à partir du samedi 5 septembre 2020.

Deux modalités d'inscription : soit au guichet de la Graineterie aux horaires d'ouverture (mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et le mercredi et le samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h), soit en ligne depuis chez vous. Il ne sera plus nécessaire de vous déplacer, vous pourrez directement choisir votre cours et payer en ligne à n'importe quel moment de la journée!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Graineterie par mail à pole.culturel@ville-houilles.fr dès maintenant ou par téléphone, dès le 2 juin, aux horaires habituels d'ouverture. L'accueil physique du public pourra commencer à partir du 16 juin.

Modalités d'inscription pour le Conservatoire.

Les réinscriptions auront lieu du 22 juin au 11 juillet prochains. Pour les nouveaux élèves, les inscriptions se feront à partir du 24 août 2020 dans la limite des places disponibles.

Vous pourrez également vous inscrire et réinscrire en ligne à tout moment de la journée.

Si vous ne disposez pas de poste informatique ou rencontrez des difficultés d'enregistrement de votre demande, vous pourrez contacter l'accueil du conservatoire et un RV vous sera proposé pour mettre en place votre inscription ou réinscription, avec les mesures de sécurisation sanitaire attendues.

Le conservatoire étant actuellement fermé (dates de réouverture en cours d'étude), vous pouvez envoyer vos demandes de renseignements par mail : conservatoire@ville-houilles.fr

Circulation douce

Dans le cadre de la sortie du confinement, la communauté d'agglomération (CASGBS), en partenariat avec les villes, les départements et la Région Île-de-France, a développé sur le territoire de la Boucle, du 11 au 15 mai, un réseau de voies cyclables, provisoires et sécurisées pour privilégier les déplacements à vélo. À Houilles, les voies cyclables temporaires sont déployées sur les deux axes suivants : celui du RER A (rue de la Paix, rue Robespierre, place André-Malraux et rue Pierre-Curie) et celui de la RD 308 (boulevard Barbusse et boulevard Émile-Zola).